

# FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

## ACTION CASHBACK NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017

Pour bénéficier du remboursement, vous devez, au cours de la période de promotion, acheter soit un Pack de Location avec Décodeur MZ-101 HD interactif soit un Pack de Location avec Enregistreur MP-201 HD interactif et souscrire à un abonnement de 6 mois au bouquet Basic ou Basic+.  
Cette offre est également valable pour les formules All-in-One Basic et All-in-One Basic+.

### N'oubliez pas de joindre les documents suivants lors de l'envoi du formulaire de remboursement :

- Une copie de votre contrat d'abonnement
- Le code barres de votre Pack de Location
- Une copie de votre ticket de caisse

Mme     M.

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Numéro : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ GSM : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Code IBAN : \_\_\_\_\_ Code BIC : \_\_\_\_\_

Abonnement souscrit :     Basic     Basic+

Numéro de Smartcard :    337 \_\_\_\_\_

Numéro du Décodeur ou de  
l'Enregistreur HD interactif :    \* \_\_\_\_\_ \*

Oui, je désire être tenu informé des nouveautés et des promotions de TÉLÉSAT.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Les documents nécessaires doivent être renvoyés au plus tard le 31 janvier 2018 (cachet de la poste faisant foi) dans une enveloppe fermée et suffisamment affranchie à :**

TÉLÉSAT

Action cashback

Novembre - Décembre 2017

Boîte Postale 41

1410 Waterloo

Les informations reprises sur ce formulaire seront conservées dans la base de données client de M7 Group SA, dont le siège social se situe Rue Albert Borschette 2, L-1246 Luxembourg, (RCS Luxembourg: B 148 073) et utilisées à des fins de marketing direct, conformément aux conditions. Conformément à la loi luxembourgeoise du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès à ses données, d'un droit de correction de celles-ci et du droit de s'opposer à l'utilisation de ses données à des fins de marketing direct. Par sa participation à cette action, le participant accepte ce règlement entièrement et sans condition.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CASHBACK

## CAMPAGNE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017

1. Ces conditions sont applicables à la promotion «CASHBACK novembre-décembre 2017» de TÉLÉSAT, proposée par M7 Group S.A., ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, Rue Albert Borschette 2 (R.C.S. Luxembourg: B 148.073 - Autorisation d'établissement n° 00143760/1), ci-après dénommée «M7 Group». TÉLÉSAT® est une marque utilisée sous licence par M7 Group S.A. Les conditions générales et particulières de TÉLÉSAT sont également d'application et peuvent être obtenues sur simple demande via le Service client de TÉLÉSAT ou sur <http://www.telesat.be>. Si les conditions particulières diffèrent des conditions générales et particulières de TÉLÉSAT, les conditions particulières de cette action sont applicables.
2. Offre valable du 14/11/2017 au 01/01/2018 (« Période de promotion »).
3. Pour tout achat soit d'un Pack de Location avec Décodeur MZ-101 HD interactif soit d'un Pack de Location avec Enregistreur MP-201 HD interactif et lié à la souscription d'un abonnement de 6 mois au bouquet Basic ou Basic+ durant la Période de promotion. Offre également valable sur les formules All-in-One Basic et All-in-One Basic+. Les participants qui répondent aux conditions de l'offre se voient rembourser en fonction de l'option choisie le montant qui leur est attribué comme suit: 50 € s'ils ont choisi le bouquet Basic ou la formule All-in-One Basic et 99 € s'ils ont choisi le bouquet Basic+ ou la formule All-in-One Basic+. Et ce uniquement sur le compte bancaire identifié sur le formulaire de remboursement par les codes BIC et IBAN mentionnés par les participants, dans les 3 mois à compter de la fin de l'action. Le remboursement sera donc effectué par TÉLÉSAT avant fin mars 2018. Le participant ayant un solde ouvert entre la période du 14/11/2017 au 01/01/2018 ne peut participer à la promotion. Le paiement éventuel, avant fin mars 2018, du solde ouvert n'entre pas en ligne de compte et ne donne pas droit au participant de bénéficier du-dit cashback. Conditions complètes de l'offre sur [www.telesat.be](http://www.telesat.be) ou en magasin.

	BASIC	BASIC+
Pack de Location Décodeur HD interactif MZ-101	50 €	99 €
Pack de Location Enregistreur HD interactif MP-201	50 €	99 €

4. Pour entrer en ligne de compte pour bénéficier de la promotion, les participants envoient le formulaire cashback dûment complété en y joignant une copie du contrat d'abonnement et une copie de la preuve d'achat originale, le tout suffisamment affranchi à l'adresse TÉLÉSAT - Action Cashback novembre-décembre 2017- Boite postale 41 - 1410 Waterloo dans les quatre semaines suivant l'achat et, en tout cas, au plus tard le 31 janvier 2018 (le cachet de la poste faisant foi).
5. Seuls les formulaires entièrement lisibles seront acceptés. Les envois contenant des données incomplètes, illisibles ou erronées ne seront pas traités. Les preuves d'envoi ne sont pas acceptées au titre de preuve de réception. Les formulaires, preuves d'achat et codes-barres ne seront pas renvoyés aux participants. L'action n'est valable que pour les nouveaux clients. Un nouveau client est un client qui n'a pas été abonné aux Services de TÉLÉSAT depuis au moins six mois. Les participants peuvent bénéficier au maximum deux fois de la promotion par ménage (même nom à la même adresse et même numéro de compte), s'ils remplissent au moins deux fois les conditions.
6. L'offre ne couvre pas les éventuels frais d'installation, les frais d'envoi ou les frais de livraison.
7. L'action n'est valable que pour les achats effectués dans les points de vente participants ou dans la Boutique en ligne TÉLÉSAT, pour autant que la réduction n'ait pas été comptabilisée lors de l'achat.
8. En cas de vente à distance, le consommateur a le droit de notifier à l'entreprise qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 14 jours calendriers à dater du lendemain du jour de la conclusion du contrat de service. Une vente à distance est un contrat conclu sans la présence physique simultanée de l'entreprise et du consommateur (voir aussi article I.8.13° du Code de droit économique). Un contrat conclu auprès d'un revendeur n'est pas considéré comme une vente à distance.
9. M7 Group n'est pas responsable en cas de perte ou d'arrivée tardive du formulaire, ni si celui-ci a été endommagé ou envoyé à une mauvaise adresse. En outre, M7 Group n'est pas responsable en cas de versement tardif ou erroné du remboursement.
10. TÉLÉSAT ne peut en aucun cas être tenu responsable de la communication de données ou d'informations erronées d'un client ou d'un revendeur dans le cadre de cette action.
11. Les fautes d'impression, d'orthographe et autres types d'erreurs ne peuvent être invoquées comme fondement d'une obligation quelconque de la part de TÉLÉSAT dans le cadre de cette action.
12. M7 Group se réserve le droit de mettre un terme à l'action ou de la modifier à tout moment.
13. Cette action n'est pas cumulable avec d'autres actions de TÉLÉSAT.